



**Direction Générale des
Services du Département**

Direction des Routes et des Transports

SGER/Bureau de la Programmation et de
la Gestion Routière

Affaire suivie par : Chrstophe SAISON
Poste: 7730

2011-CG-2-3236

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL

Séance du vendredi 23 septembre 2011

**PROGRAMME 2011 DE RENFORCEMENTS DES ROUTES DÉPARTEMENTALES
RÉÉVALUATION DE L'OPÉRATION DE RECONSTITUTION
DU TALUS SUR LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 113 À FLINS-SUR-SEINE
ET MODIFICATION DU PROGRAMME FERME DE TRAVAUX
SUR CHAUSSÉES SUR LE SECTEUR NORD-OUEST**

02 Politique sectorielle n°6 : Réseaux et infrastructures
Secteur n°62 : Routes et voiries
Sous secteur n° 621 : Réseau routier départemental
Programme : Renforcements des routes départementales et de leurs ouvrages d'art

Données financières en euros	CP 2011
Montant actualisé	11 550 000
Montant déjà engagé	10 859 008
Montant disponible	690 992
Montant réservé pour ce rapport	185 000

L'objet du présent rapport est de vous proposer d'une part de réévaluer le montant des « travaux divers » prévus au programme 2011 de renforcements des routes départementales, adopté par délibération du Conseil général en date du 17 décembre 2010 et d'autre part de modifier le programme ferme de travaux sur chaussées sur le secteur Nord-Ouest prévus dans le programme 2011 précité.

1) Réévaluation du montant des « travaux divers » prévus au programme 2011 de renforcements des routes départementales

Par délibération du 17 décembre 2010 vous avez autorisé, dans le cadre des « travaux divers » du programme de renforcements des RD 2011, les travaux de reconstitution de talus suite à effondrement, de comblement de caves et divers, d'un montant de 540 000 euros.

Ces « travaux divers » sont précisés à l'annexe 3 de la délibération précitée, à savoir :

- RD 113 à Flins-sur-Seine : reconstitution de talus suite à effondrement
- RD 44 à Bouafle : comblement de caves et reconstitution du revêtement sur la RD 44
- RD 124 et RD 125 : mise en place de clôture

Un appel d'offres a été lancé pour l'opération prévue sur la RD 113. Cet appel d'offres a été déclaré infructueux car l'offre (678 652,38 euros T.T.C.) dépassait nettement le montant de l'estimation (527 000 euros T.T.C.). La Commission d'Appel d'Offres a décidé d'engager une procédure de marché négocié et, après négociation, a décidé lors de sa séance du 5 juillet 2011 d'attribuer le marché 2011-006 au groupement d'entreprises SEGEX/Pro Fond pour un montant de 592 556 euros T.T.C.

Cette augmentation du coût des travaux par rapport à l'estimation initiale est due aux nécessités d'organisation du chantier dont la complexité a été sous-estimée par le bureau d'études géotechnique chargé de l'expertise initiale.

Le montant global des crédits nécessaires à la réalisation de ces travaux est donc de 592 556 euros T.T.C., auxquels il convient d'ajouter 32 444 euros pour les prestations annexes de contrôle : il convient donc de disposer d'une enveloppe globale de 625 000 euros T.T.C. pour cette opération.

L'estimation des travaux prévus sur les RD 44, 124 et 125 est estimée à 100 000 euros T.T.C. et le lancement des consultations est prévu en septembre 2011.

Il vous est donc proposé d'augmenter de 185 000 euros le montant du programme de « travaux divers » et de le porter de 540 000 à 725 000 euros.

Le montant de cette augmentation est égal au montant de la diminution de travaux prévus au programme ferme du secteur Nord-Ouest comme indiqué ci-après.

2) Modification du programme ferme de travaux sur chaussées sur le secteur Nord-Ouest

Par délibération du 17 décembre 2010, vous avez approuvé des opérations nouvelles du programme ferme 2011 de renforcements des chaussées parmi lesquelles figure un tronçon de la RD 928 à Favrieux et Soindres. Ces travaux sont prévus dans le cadre d'un marché 2010-1034 passé avec le groupement d'entreprises SCREG Ile de France Normandie/COLAS Ile de France Normandie pour un montant de 1 658 804,77 euros T.T.C.

En raison d'éléments de contexte portés récemment à la connaissance du Département, la consistance des travaux doit être modifiée.

La commune de Favrieux a en effet fait connaître au Département son intention de réaliser un programme de logements en extrémité nord de l'agglomération. Ce projet induit une modification du réseau public d'assainissement sur la section de la RD 928, dont le renforcement de chaussée est prévu.

Ce projet d'assainissement n'étant pas connu précisément à ce jour, il est nécessaire de reporter la réalisation du renforcement de chaussée de la RD 928 en traversée de Favrieux entre les PR 7+471 et 8+481.

Cette modification engendre une diminution de 185 000 euros du programme ferme 2011 de travaux sur chaussées, qui passe de 1 237 000 euros à 1 052 000 euros T.T.C.

Un avenant au marché 2010-1034 sera établi.

En conséquence, si ces propositions vous agréent, je vous prie de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :